



Creation sarl quelle statut

Par **shuet24**, le **09/02/2012 à 19:45**

Bonjour,

voilas je vais crée une sarl avec mon cousin pour la reprise d'un bail commercial dans un bar brasserie nous avons tout trouver et nous avons les fond propre nécessaire pour l'achat donc pas besoin de crédit ma question ai la suivante

je lis un peu partout le statut diffèrent nous nous aimerions être co-gérant mais qui ai majoritaire et qui ai minoritaire ?

quelle impact sur le scharge ? \$faut il avoir un majoritaire et l'autre minoritaire ?

dernière question moi je suis fichier ficp donc puis je apparaître dans les statuts ou pas ? surtout pour l'ouverture d'un compte pro ou justement passe en minoritaire a 30 -70 % merci a vous

Par **easy entreprise**, le **27/04/2012 à 22:43**

FCIP?